

Formation de base pour monteur de voie CPI (cours professionnel 1)

La formation vise à une professionnalisation du métier de monteur de voies (constructeur de voies ferrées) dans les compagnies de chemin de fer à voie métrique et mène à une attestation.

Elle doit permettre de garantir la pérennité du métier, la traçabilité de l'acquis de la formation ainsi qu'une sécurité maximum et d'identifier les potentiels des participants.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les participants sont en mesure d'effectuer le travail de construction, d'entretien et de surveillance de la voie et de ses abords en toute sécurité.

Contenu – Thèmes

- Sécurité au travail
- LDT
- Appareils de mesure
- Appareils et matériel de voie
- Géométrie de voie
- Surveillance de voie/ronde
- Piquet urgence
- Abords de la voie
- Signaux

Public cible

Personnes qui débutent dans le métier (sans CFC) qui ont une expérience de 6 mois à 1 an minimum (recommandée) de travail sur chantier ferroviaire.

Organisation des cours

Le cours comporte 3 journées de formation en présentiel. Il a lieu 2 fois par an, en groupes de 6 à 15 participants, dans différents lieux.

L'inscription se fait au moyen du formulaire prévu à cet effet.

Dates – Volée du printemps 2024

- Mercredi 17 avril 2024 Lieu: Baulmes
- Jeudi 18 avril 2024 Lieu: Vernayaz
- Vendredi 19 avril 2024 Lieu: Vernayaz

Coûts de la formation

Les coûts varient en fonction du nombre de participants. Les prix sont indiqués* en CHF hors TVA. Le déjeuner et les supports de formation sont inclus dans le prix.

- 1620 pour 6 participants
- 1400 pour 7 participants
- 1250 pour 8 participants
- 1120 pour 9 participants
- 1030 pour 10 participants
- 950 pour 11 participants
- 880 pour 12 participants
- 820 pour 13 participants
- 780 pour 14 participants
- 750 pour 15 participants

*Prix indicatifs potentiellement soumis à des changements en fonction des conditions finales obtenues